

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2014

L'UDES et le Mouvement associatif signent un protocole de coopération

Dans le cadre de la Grande Cause nationale 2014 dédiée à l'engagement associatif, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) et le Mouvement associatif ont signé, le 25 septembre dernier, un protocole de coopération afin de mettre en œuvre des actions pour la reconnaissance, la promotion et la défense des intérêts sociaux et économiques des associations. L'objectif : assurer une politique coordonnée de développement de l'emploi dans ce secteur.

A travers la signature de ce protocole, l'UDES, acteur du dialogue social, et le Mouvement associatif, acteur du dialogue civil, s'engagent pour une durée de 3 ans à travailler conjointement pour :

- **Renforcer l'attractivité du secteur, favoriser le renouvellement des salariés en faisant mieux connaître les métiers des associations et leurs voies d'accès**, à travers, notamment, la mise à disposition de guides et outils existants (guides du recrutement, de l'évolution professionnelle...), le relais d'actions de sensibilisation ou de campagnes de promotion de l'emploi associatif (portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire www.emploi-ess.fr ...)
- **Développer l'emploi associatif et suivre les politiques publiques de l'emploi** par :
 - Une coopération autour des Emplois d'avenir ;
 - Une mobilisation pour l'emploi des jeunes et le renouvellement des équipes.
- **Développer la qualité de l'emploi dans le secteur associatif** à travers :
 - Le « Prix pour l'emploi de qualité : Mon asso s'engage ! », créé par le Mouvement associatif en partenariat avec la mutuelle Chorum et l'UDES, pour promouvoir et essaimer les meilleures pratiques de qualité de l'emploi associatif.
 - La mobilisation autour de la démarche PMAE, développée afin de renforcer les compétences des accompagnateurs des Petites et Moyennes Associations Employeuses pour un emploi associatif de qualité.
 - L'encouragement des pratiques de mutualisation et des logiques de parcours d'emplois associatifs.
 - La formation des bénévoles.

Pour Alain Cordesse, Président de l'UDES, « *Le monde associatif est une composante essentielle du tissu économique français. Il doit, depuis quelques années, faire face à des difficultés telles que la raréfaction des ressources, la baisse de la consommation des ménages ou encore la concurrence accrue des entreprises commerciales dans les services à la personne. A travers ce partenariat, l'UDES entend proposer des éléments de réponses à ces problématiques avec, notamment, le renforcement de la visibilité des employeurs associatifs ou encore le développement de l'attractivité du secteur. Les effets néfastes du CICE, dont les associations ne bénéficient pas, se font d'ores et déjà ressentir. L'UDES appelle donc, une nouvelle fois, à l'élargissement de cette mesure à l'ensemble des entreprises à but non lucratif.* »

Contacts presse

« La réalité et le potentiel de l'emploi associatif sont insuffisamment et souvent mal connus. Les emplois associatifs, très liés aux services à la personne, sont les métiers de demain – l'emploi associatif connaît déjà aujourd'hui une stabilité plus grande que dans le secteur privé lucratif. Ils sont ouverts à une très grande diversité de profils, et ce sont surtout des emplois qui offrent du sens à ceux qui les occupent, une attente de plus en plus souvent exprimée par les salariés. Nous souhaitons par ce partenariat avec l'UDES, mieux faire connaître ces réalités et accompagner les associations dans toutes leurs démarches en faveur de la qualité de l'emploi » conclut Nadia Bellaoui, Présidente du Mouvement associatif

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 27 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Le Mouvement associatif - Porte-voix de la dynamique associative, le Mouvement associatif réunit plus de 600 000 associations (sur 1,3 millions d'associations répertoriées en France), rassemblées au sein d'une vingtaine d'organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : le bénévolat & le volontariat, l'économie, le dialogue civil et l'emploi.

Quelques chiffres - Aux côtés de 16 millions de bénévoles, les associations mobilisent 1,8 million de salariés, soit 78% des emplois de l'économie sociale et solidaire et 6% de l'emploi privé en France (5% de l'emploi public et privé).

Contacts presse

Mouvement associatif

virginie.senizergues@kalaapa.com

07 82 07 97 96

UDES

ahenry@udes.fr

01 43 41 63 32

myra@frapiersaab.com

06 70 10 82 24